

# BULLETIN MUNICIPAL – N° 1 – JANVIER 2023

## COMMUNE DE BELRUPT-EN-VERDUNOIS

☎ : 03 29 86 50 27 / ✉ : [mairie.belrupt55@wanadoo.fr](mailto:mairie.belrupt55@wanadoo.fr)

Site internet : [www.belrupt-en-verdunois.fr](http://www.belrupt-en-verdunois.fr)

Suivez-nous sur notre page Facebook : Mairie de Belrupt en Verdunois

Et grâce à l'application PanneauPocket sur smartphone

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

### BONNE ANNEE 2023 A TOUTES ET A TOUS !

Le Conseil Municipal présente à chacune et chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle apporte à notre communauté communale le meilleur et notamment la santé, le travail et les satisfactions familiales, personnelles et professionnelles, entraide et implication de toutes et tous au profit de la collectivité, c'est notre meilleur souhait. Qu'elle nous apporte aussi la sérénité pour surmonter les épreuves de la vie !

POUR UNE ANNEE OU NOUS AYONS TOUS LA PECHE ! ET POUR BIEN LA DEMARRER, LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITE A LA SALLE DES FETES LE DIMANCHE 15 JANVIER à 15 HEURES, POUR PARTAGER LA GALETTE DES ROIS ET LE VERRE DE L'AMITIE.

### NUIT DE LA LECTURE A LA BIBLIOTHEQUE LE SAMEDI 21 JANVIER

A l'occasion de la nuit de la lecture, la bibliothèque de Belrupt ouvrira ses portes samedi 21 janvier, et proposera quelques animations sur le thème de la peur :

- de 18 h à 19 h (pour les 3-6 ans et leurs doudous) : raconte-tapis et histoires frissonnantes dans le noir à la lampe torche.
- de 19 h à 20 h (à partir de 7 ans) : escape game sur le thème de la sorcière Cornebidouille.
- de 20 h à 21 h (public ado-adulte) : café-lecture participatif avec lectures à voix haute de textes et/ou présentation de livres sur le thème de la peur. Tous les lecteurs sont invités à venir proposer leurs textes et extraits, pour partager ensemble un moment convivial.

Entrée libre – Ouvert à tous

### SAINT NICOLAS A L'ECOLE

Les parents d'élèves de l'école ainsi que l'équipe éducative remercient toutes les personnes qui sont venues à leur marché de Noël. Grâce à vous, les bénéfices s'élèvent à 879,10€ ce qui nous permettra de financer notre projet Arts du cirque avec le Persé circus. La commune finance les transports et Belrupt Loisirs nous a offert une participation financière, merci à eux.

Les magnifiques sapins de la tombola ont été gagnés par monsieur Hugues Maratrat et le petit Jules Mauvais, bravo à eux.

Merci aux familles et aux enfants qui ont confectionné de jolies choses pour la vente, à la commune pour les friandises offertes aux enfants ainsi que l'aide logistique, à Constant et aux familles pour leur aide, à monsieur Doxin pour les Maneles sans oublier notre Saint Nicolas.

Encore merci à tous et passez de belles fêtes de fin d'année.

## **PROCHAIN RECENSEMENT A BELRUPT**

Officiellement, nous sommes 560 habitants à Belrupt mais le prochain recensement précis de la population de Belrupt aura lieu en janvier et février 2023. Dès le 19 janvier.

Préférentiellement, cela se passera par internet. Mais le recensement se déroulera aussi traditionnellement par des formulaires papier pour les personnes qui le souhaiteront.

Evelyne BERTHELEMY, l'agent recenseur passera à votre domicile sur la période du 19 janvier au 28 février 2023.

## **LE PRIX DE L'EAU**

Le Conseil Municipal vient de délibérer pour fixer le prix de l'eau à Belrupt à partir du 1 janvier prochain : ce sera 1,22 euro du mètre cube (la location du compteur reste fixée à 50 euros par semestre).

ATTENTION : ce prix inclut les différents taxes perçues par l'Etat (au travers de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse) ainsi que le coût de production de l'eau mais pas les redevances de l'assainissement, pour l'assainissement collectif (prix au mètre cube facturé par VEOLIA, chargé de cela par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun chargée de gérer l'assainissement) ou pour l'assainissement autonome individuel (géré lui aussi par VEOLIA mais facturé sous forme de prestations de contrôle régulièrement).

## **RADARS A BELRUPT**

Ca y est, depuis quelques mois, le radar contre les excès de vitesse au Pont de Belrupt a été réinstallé – après qu'un ou plusieurs « énervés » l'ai saccagé il y a déjà trois ans environ. Heureusement, pendant un long moment, un radar provisoire de chantier avait été mis en place par les services de l'Etat.

**IL FAUT EN EFFET SE SOUVENIR QU'UNE DOUZAINNE DE MORTS ACCIDENTELLES ONT ETE COMPTABILISEES SUR CE SECTEUR PENDANT LES ANNEES QUI AVAIENT PRECEDE LA POSE DU PREMIER RADAR – DONT DE NOMBREUX JEUNES.**

Que ce soit par imprudence, par malchance, par excès de vitesse, par manque d'expérience, ... n'importe : perdre un proche bêtement dans un accident de la route ou être victime d'un accident grave, c'est une terrible épreuve. Et l'on sait que les radars avec amendes sont une des seules vraies solutions pour réduire la vitesse.

La preuve : il n'y a plus eu un seul accident grave depuis. Le circuit des bus scolaires a été sécurisé pour le bien de nos enfants !

Merci aux responsables et aux services de l'Etat en Meuse ainsi que du Département : ils ont su prendre en compte ce gros souci de sécurité et se battre pour parvenir au remplacement du premier radar vandalisé. Mais aussi, pour ce qui concerne le Département, améliorer la qualité du revêtement de la route et de ses bas-côtés.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que les radars, ce n'est qu'une pompe à fric ! La vie d'un enfant ou d'un jeune chauffeur, c'est primordial ! Celle de toute personne est un bien plus précieux. Et si la peur de l'amende est la meilleure solution, c'est une réalité à prendre en compte.

Reste à sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes au carrefour du Pont de Belrupt. Mais c'est un dossier techniquement très difficile, donc la réflexion est à creuser et les bonnes idées sont les bienvenues. Le Conseil Municipal y travaille – en lien avec la Commune d'Haudainville, notre partenaire étroit sur toutes ces questions de sécurité routière.

## **L'HIVER EST LÀ MEME SI CA NE SE VOIT GUERE !**

Alors, comme chaque année, nous ressortons notre marronnier (dans le jargon de la presse, c'est un article qui ressort régulièrement, à chaque saison concernée, comme les marrons reviennent,

tous les ans) :

**Petit rappel, parmi les conseils utiles :**

**Si vous enlevez de la neige du trottoir ou d'un espace devant chez vous, merci de ne pas la jeter sur la chaussée, mais uniquement dans le caniveau (ou ailleurs bien sûr).**

**Sinon, on crée les conditions d'une glissade.**

**Autre rappel de sécurité : en hiver, dans nos contrées, il faut avoir des pneus adaptés aux conditions de circulation en temps de neige ou de verglas.**

**Sinon, il ne faut pas s'étonner de ne pas parvenir à monter une rue comme la rue de la Tuilerie ou la rue de la Côte, par exemple.**

**L'Etat a rendu ces pneus obligatoires à partir du 1 novembre dans les régions de montagne comme cela l'est déjà au Luxembourg ou en Belgique. Si vous devez aller en Meurthe et Moselle ou en Moselle, renseignez-vous car certains secteurs montagnards de ces départements sont concernés.**

\*\*\*

En cette saison plus que d'habitude, nous ne devons pas oublier que la nature a ses caprices, mais aussi que les côtes, ça existe et donc qu'il y a des montées et des descentes difficiles en hiver. N'oublions pas non plus que les éléments naturels peuvent se déclencher et rendre difficiles tous les déplacements. C'est comme ça – l'homme ne maîtrise pas la météo.

\*\*\*

Des bacs à gravier ou à sel sont installés dans quelques endroits sensibles et ils sont disponibles en cas de verglas persistant. Merci de les utiliser, merci aussi de ne les utiliser qu'à bon escient : le gravier n'est utile que sur des surfaces gelées, pour « accrocher ». Le sel n'est utile qu'au-dessus de moins 3 ou 4 et à condition qu'on « gratte » juste après. Sinon, c'est du gaspillage.

Si vous pensez qu'il manque des bacs ou du gravier, dites-le nous.

Du sel est également disponible en mairie, sur simple demande. Cela permet de saler, quand il le faut, en s'organisant chacun dans son secteur, avec ses voisins : merci à tous ceux qui le font et qui ainsi participent à l'amélioration de la vie collective quotidienne.

\*\*\*

Rappelons aussi que le déneigement et le salage ou le sablage ne se font pas dans n'importe quelles conditions.

Ainsi, si vous salez une surface gelée par grand froid sans qu'un effet mécanique n'intervienne aussitôt, l'eau dégelée regèle vite et fait une nouvelle couche plus glissante que la situation précédente. Certains professionnels appellent cela du « sandwich » parce qu'il y a des couches de verglas les unes sur les autres.

**DES NOUVELLES DE NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES  
VAL DE MEUSE-VOIE SACREE**

La communauté de communes a créé un service très utile pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour certaines démarches administratives ou pour s'y retrouver sur internet pour remplir dossiers et formulaires. C'EST FRANCE SERVICES !

Situé à ANCEMONT dans les locaux de la communauté de communes, route de Senoncourt, ce service est ouvert à toutes et tous et plusieurs habitants du village y ont déjà en recours, à leur grande satisfaction.

N'hésitez pas à franchir la porte, Vous serez bien reçu.

**L'ASTUCE DU JOUR**

Comme bien souvent dans le bulletin communal, voici l'astuce du jour proposé par le Groupe

Environnement :

Comment faire œuvre utile avec le sapin de Noël lorsqu'il a fini sa vie début janvier ?

Eh bien, c'est simple : on le donne comme nourriture aux chèvres ...

Mais pour cela, il faut séparer les branchages et le tronc (ce dernier va évoluer vers du chauffage ou du broyage).

Et pour cela, une bonne adresse : la cour arrière de la mairie où Constant, notre agent technique élague les branchages et donne la nourriture chez Schrotzenberger, Grand Rue. Chez qui vous pouvez aussi déposer vos branchages de sapin si vous voulez conserver le tronc.

A ce propos, d'ici un an, la loi a prévu que tous les déchets verts, les tontes, les déchets alimentaires soient traités au niveau communal (ou intercommunal). A Belrupt, on y est déjà puisque tous ces déchets biologiques, putrescibles ont un exutoire local : pourrissoir pour les tontes, broyage pour les branches, fabrication de compost, utilisation des feuilles mortes pour du paillage hivernal, compostage collectif derrière la mairie et aux Courtans de Jeanne. Tout cela sans que cela coûte beaucoup. Au bout de la chaîne, les habitants peuvent récupérer du broyat, du compost. C'est donc gagnant-gagnant.

### **JEANNE LOZANO-JOZWIK PREMIER PRIX DEPARTEMENTAL DU CIVISME**

Notre jeune concitoyenne s'est vu remettre le premier prix départemental du civisme au collègue Maurice Barrès où elle est scolarisée, prix décerné par l'Association Nationale de l'Ordre du Mérite, section Meuse.

Ce prix est destiné à honorer des Meusiennes et des Meusiens qui se sont illustrés dans différents domaines, dont celui du civisme.

Félicitations à Jeanne qui honore ainsi le village et félicitations à ses parents !

### **FELICITATIONS A NOTRE CHAMPION D'EXCEPTION MAXIME BLOQUE A BRILLE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES EBENISTES**

Après avoir été médaille d'or 2021 au concours français des ébénistes, Maxime est allé concourir aux championnats du monde, les Olympiades des métiers, en Suisse, il en est revenu avec une médaille d'excellence, récompensant sa 5<sup>e</sup> place.

FELICITATIONS !

### **MICHEL JILET, NOTRE CONCITOYEN ECRIVAIN, A PUBLIE DEUX OUVRAGES DEPUIS "MON VOISIN LE JARDINIER" dont nous avons précédemment parlé**

Le dernier ouvrage, « ANGELE ET L'OISEAU BLESSE », porte bien son sous-titre « SAUVONS LES ANIMAUX BLESSES DE LA FAUNE SAUVAGE ».

Plus particulièrement adressé aux enfants, mais pas que, il apporte des renseignements utiles sur le réseau des centres de soins de la faune sauvage en France.

Auparavant, sous pseudonyme, il avait publié un roman dramatique « RENDEZ-VOUS MORTEL(S) ».

On peut consulter ces ouvrages à la bibliothèque de Belrupt et on peut les acheter « dans les bonnes librairies » et chez l'auteur.

### **LES EXPOS DE BELRUPT**

L'exposition de crèches – et notamment celle donnée à la paroisse par Mme DUCHER – va bien sûr se poursuivre après l'arrivée des Rois Mages, le jour de l'Epiphanie le 8 janvier.

Donc les Rois Mages seront encore visibles en janvier – jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle exposition prévue par la commune (on en sait pas encore son contenu).